

Strong n°5220

Prononciation [hoop'-an-dros]

[Voir les versets relatifs](#)

Définition

1. sous, c.à.d. sujette à un homme, mariée

Étymologie

υπανδρος - ὑπανδρος

Voir définition [aner 435](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2022 -

www.topchretien.com

+ d 21 ▾ Hébreu / Grec - Strong ▾

Versets relatifs

Romains 7

² Ainsi, une femme mariée est liée par la loi à son mari tant qu'il est vivant, mais si son mari meurt, elle est déchargée de la loi qui la liait à lui.

Romains 7

² Ainsi ¹⁰⁶³, une femme ¹¹³⁵ mariée ⁵²²⁰ est liée ^{1210 5769} par la loi ³⁵⁵¹ à son mari ⁴³⁵ tant qu'il est vivant ^{2198 5723}; mais ¹¹⁶¹ si ¹⁴³⁷ le mari ⁴³⁵ meurt ^{599 5632}, elle est déchargée ^{2673 5769} de ⁵⁷⁵ la loi ³⁵⁵¹ qui la liait à son mari ⁴³⁵.

© Éditions CLÉ, avec autorisation